

Sonia Légaré

*Au 9e colloque du
Rendez-vous des
Ressources naturelles*

7 juin 2023 à AMOS

AFAT 
association forestière
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE^{inc.}



Direction de la gestion des forêts du Nord-du-Québec

Ministère des Ressources naturelle et des Forêts

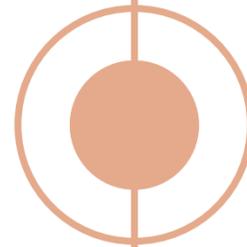


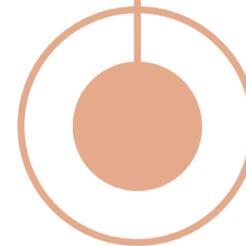
Depuis 2010,

*Mme. Légaré est biologiste au MRNF,
pour, entre autre, la mise en œuvre du
nouveau régime forestier, incluant
l'aménagement écosystémique*

Depuis quelques années,

une partie importante de son temps est consacrée au développement des Directives d'aménagement des habitats fauniques ainsi qu'à la Stratégie pour les caribous forestiers et montagnards





Pour un avenir durable,

Mme. Légaré contribue à développer une vision globale des services rendus par la forêt afin de tendre vers un aménagement durable du territoire.



« Les coupes partielles représentent des solutions d'aménagement pour les enjeux de composition, de production de bois et pourraient également jouer un rôle au niveau de l'adaptation de l'aménagement forestier face aux changements climatiques. »



**Le 7 juin prochain,
venez profiter de
cette occasion
unique d'échanger
avec des experts du
domaine**

**La coupe partielle dans la
région Nord-du-Québec**

Par Sonia Légaré